

Commune de  
LAVEY-MORCLES



Préavis de la Municipalité  
au Conseil communal

N° 03/2015

## **Réfection des routes de Toveyres et du Cimetière**

Lavey, le 10 février 2015

Au Conseil communal de Lavey-Morcles,

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation le présent préavis traitant de deux objets distincts :

- La réfection de la route de Toveyres
- La réfection de la route du Cimetière

## **Contexte**

La Municipalité a régulièrement informé le Conseil communal de l'état de dégradation avancée de certaines routes du village nécessitant des travaux. Cependant de nombreux tronçons font également partie des travaux prévus dans le cadre du Plan général d'évacuation des eaux et du Plan directeur de la distribution de l'eau, ce qui oblige une réalisation commune de ces derniers. Deux routes ne sont pas concernées par d'autres travaux et peuvent par conséquent être remises en état. Il s'agit de la route de Toveyres et de la route du Cimetière. La Municipalité souhaite présenter ces deux objets de manière distincte dans ce préavis.

### **Objet 1 : Route de Toveyres**

#### **Historique :**

La route de Toveyres a longtemps été utilisée par la confédération qui en assumait l'entretien. Malgré sa largeur réduite, elle était régulièrement utilisée par les camions de l'armée ou des exploitations forestières. Aujourd'hui elle n'est plus utilisée par la confédération et il n'est pas prévu de coupe de bois importante ces prochaines années. Une réfection lourde peut donc être envisagée, qui suppléera à la remise en état provisoire faite par le personnel communal à chaque printemps. Ces travaux, comprenant le versement de tout-venant pour boucher les trous, ne permet de loin pas une réfection optimale tout en incluant des coûts non négligeables.

#### **Etat de la route :**

La chaussée actuelle présente de nombreuses fissures de l'enrobé existante et un affaissement significatif sur les bords de route. Elle est grevée de trous qui rendent son utilisation dangereuse, malgré une première tentative de rebouchage des trous effectuée en 2014. Nous notons également la présence de traverses défectueuses ne remplissant plus leur fonction tout au long de la route.

#### **Travaux et coût :**

Pour rendre cette route praticable et sécuriser son usage, nous proposons les travaux suivants :

- Engravure pour raccordement sur l'existant y compris sciage du revêtement.
- Traitement du joint de raccordement avec enduit d'apprêt et bande bitumeuse
- Encollage de la surface et nettoyage (surface 1860 m<sup>2</sup>)
- Pose d'un enrobé chaud type ACT 16 N dans les pattes d'oie (épaisseur 7 cm)
- Reprofilage localisé avec enrobé
- Pose d'un enrobé (épaisseur moyenne 5 cm)
- Raclage et mise en forme des banquettes

#### **Evacuation des eaux claires :**

La pose d'un tapis évitera une infiltration des eaux de surface qui seront dirigées sur la droite en montant, dans le terrain adjacent, comme c'est le cas actuellement.

Sur la base de trois devis le coût des travaux cités ci-dessus est estimé à Fr. 67'000.-

### Situation et images:

La réfection du tronçon prévu dans le présent préavis débute sur le domaine public (DP) N°20 et s'arrête à la hauteur du pont du Courset qui nous relie à la Commune de Bex (illustré en bleu ci-dessous).



Plan complet en annexe.



## **Objet 2 : Route du Cimetière**

### **Historique :**

Cette route est une impasse conduisant au cimetière. Elle dispose également d'une petite place où plusieurs véhicules peuvent se parquer. Elle n'a que rarement fait l'objet d'une quelconque réfection et l'usure du temps a, de toute évidence, eu raison de son enrobé.

### **Etat de la route :**

En 2014, des travaux de réfection du mur du cimetière ont nécessité le sciage de l'enrobé se trouvant tout au long du mur pour consolider ses fondations, ce qui n'a pas arrangé l'état déjà catastrophique de ce tronçon. Les sociétés des Forces Motrices de l'Avançon, Teledis et Swisscom ont dernièrement réalisé des travaux sur cette route, ce qui nous laisse imaginer que d'autres travaux ne sont pas prévus à court terme.

La chaussée actuelle présente également de nombreuses fissures de l'enrobé et un affaissement des bords de routes. De nombreux trous se sont formés sur le tronçon, rendant son usage inconfortable, voire périlleux à certains endroits.

### **Travaux et coût :**

Pour rendre cette route praticable et sécuriser son usage, nous proposons les travaux suivants :

- Engravure pour le raccordement sur l'existant, y compris sciage du revêtement
- Traitement des joints de raccordement avec enduit d'apprêt et bande bitumeuse
- Nettoyage du support (440 m<sup>2</sup>)
- Enduit anti-fissure (440 m<sup>2</sup>)
- Pose d'enrobé (épaisseur moyenne 5 cm)
- Raclage et mise en forme des banquettes

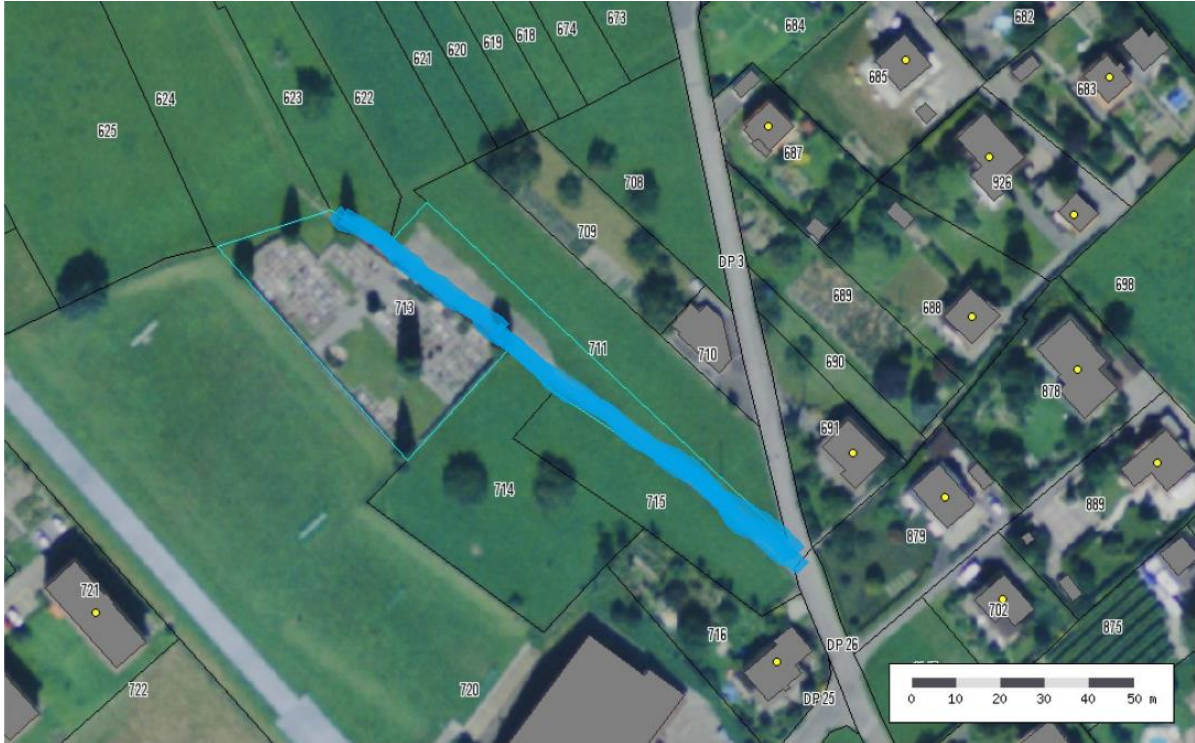
### **Evacuation des eaux claires :**

La pente naturelle dirigera l'eau en direction du champ et des vignes, comme c'est le cas actuellement.

Sur la base de trois devis le coût des travaux cités ci-dessus est estimé à Fr. 23'000.-.

## Situation et images

La réfection du tronçon prévu dans le présent préavis se trouve sur la parcelle N°713 à Lavey-Village (tronçon illustré en bleu ci-dessous).



Plan complet en annexe.



## Synthèse

Total des travaux : Fr. 90'000.-  
Financement : prélèvement sur les liquidités, sans recours à l'emprunt.  
Imputation : compte  
Amortissement : amortissement prévu sur dix ans

## CONCLUSIONS

Au vu de ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

### LE CONSEIL COMMUNAL DE LAVEY-MORCLES

- vu le préavis municipal No 03/2015 du 10 février 2015
- ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier ce préavis ;
- considérant que ces objets ont été portés à l'ordre du jour ;

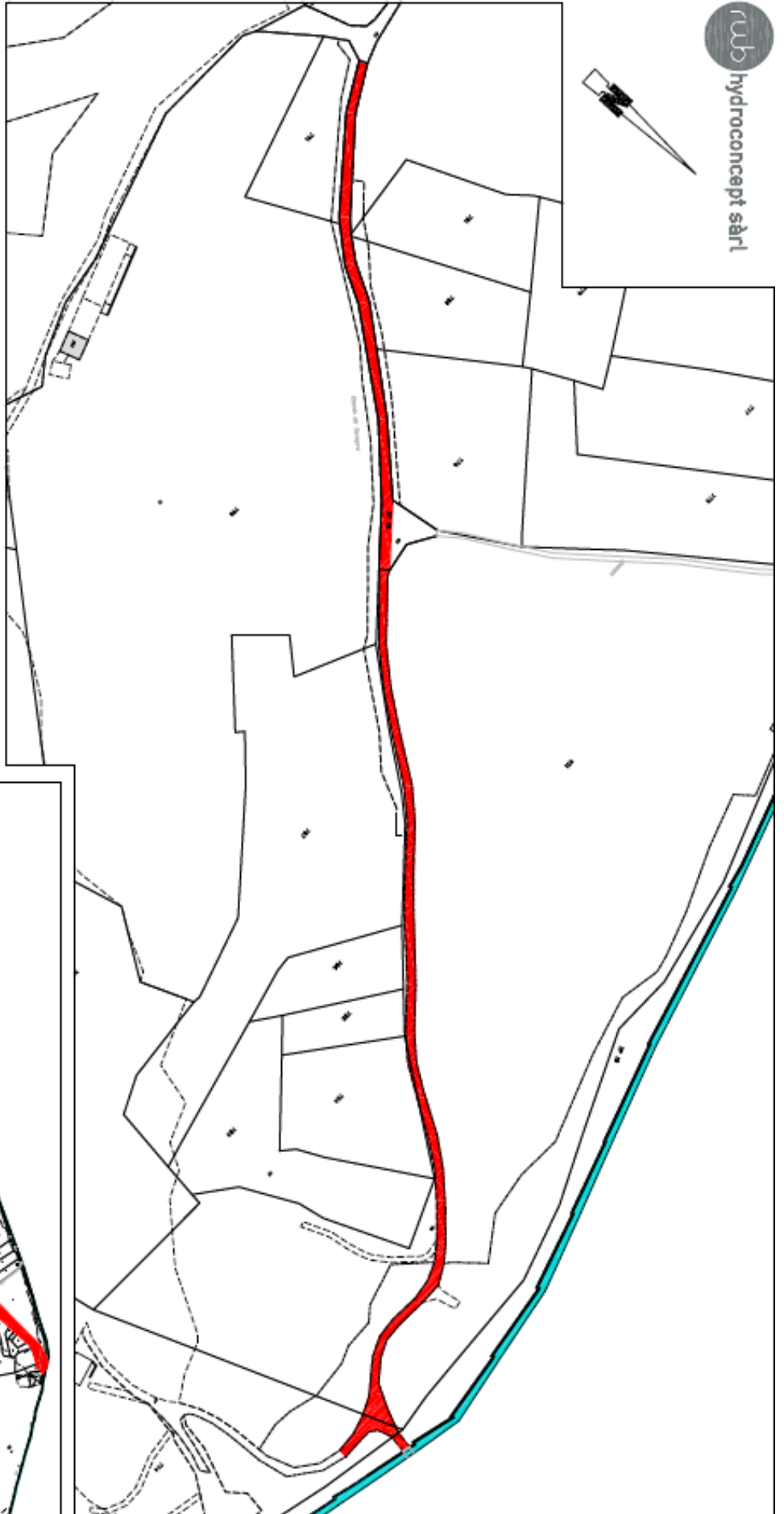
### DECIDE

1. D'autoriser la Municipalité à réaliser les travaux de réfection de la Route de Toveyres prévus sous « objet 1 » et d'octroyer à cet effet un crédit de Fr. 67'000.-.
2. D'autoriser la Municipalité à réaliser les travaux de réfection de la Route du Cimetière prévus sous « objet 2 » et d'octroyer à cet effet un crédit de Fr. 23'000.-.

**Adopté en séance de la Municipalité le 17 février 2015**

AU NOM DE LA MUNICIPALITE  
Le Syndic :  Le Secrétaire :   
Yvan Ponnaz  Mentor Citaku

The image shows the official seal of the Municipality of Lavey-Morcles. It is an oval-shaped emblem with a central shield. The shield features a crown at the top, a cross, and the words 'LIBERTE ET PATRIE'. The shield is surrounded by the text 'CANTON VAUD' at the top and 'LAVEY-MORCLES' at the bottom. The seal is stamped over the signatures of the Syndic and the Secretary.



14VS003-311

1:2000

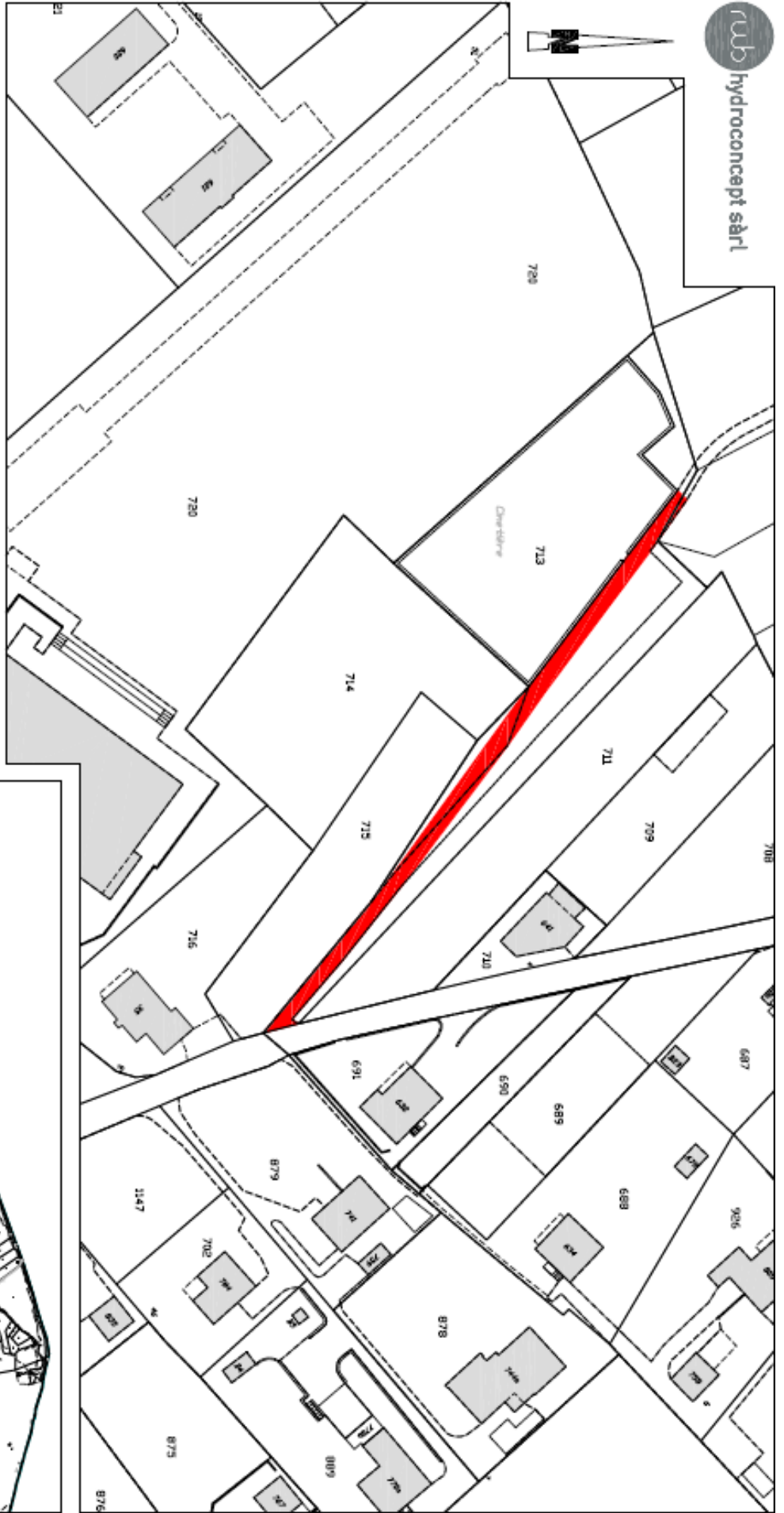
**Commune de Lavey-Morcles**  
**Réfection chemin de Toveyres**



    	<b>Version</b> BASE 8	<b>Date</b> 10/20/2015	<b>Prod.</b> J-H	<b>CP</b> CH	<b>Appr.</b> CH	<b>Formal</b> M
---	-----------------------------	---------------------------	---------------------	-----------------	--------------------	--------------------

7-427 1004 400 33 87  
 1982 Lavey-Morcles  
 www.villal.ch  
 www.hydroconcept.ch





14VVS003-310

**Commune de Lavey-Morcles**

**Réfection chemin du Cimetière**

1:10000

Ventilon	Date	Prod.	CP	Appr.	Formal
BASE	12/2015	AM	CH	CH	AM

hydroconcept sàrl  
Rue des Bains 42  
1982 Lavey-Morcles

Tel: 020 480 30 87  
lavo@hydroconcept.ch  
www.hydroconcept.ch

hydroconcept sàrl  
Rue des Bains 42  
1982 Lavey-Morcles

